ASSOCIATION AGRIVOLTAÏQUE DE GRIMAULT

LETTRE D'INFORMATION

FÉVRIER 2026

L'Association Agrivoltaïque de Grimault ainsi que GLHD tiennent à vous adresser tous leurs vœux pour 2026.

Depuis notre dernière lettre d'information, transmise en mars 2025, nous avons plusieurs actualités à vous faire parvenir.

LE PROJET EST AUTORISÉ

Le projet a fait l'objet de demandes d'autorisations en préfecture en décembre 2022. Le 18 juillet 2024, les permis de construire ont été délivrés, et ont depuis été purgés de tout recours administratif.

Plusieurs actions essentielles à la concrétisation du projet ont été menées en 2025, notamment un diagnostic archéologique ainsi que des études géotechniques.

LE DIAGNOSTIC ARCHÉOLOGIQUE

En octobre 2023, le Service Régional Archéologique a prescrit un diagnostic archéologique sur les terres du projet, préalablement à toute construction.

La mission consiste en le décapage de la terre végétale des parcelles sur 7% des surfaces, pour découvrir d'éventuels vestiges archéologiques. Cette intervention s'est déroulée sur 3 mois, entre août et novembre 2025.

RÉSULTATS

• Une vingtaine d'hectares est sujette à une densité importante de vestiges de l'époque médiévale :

Artisanat · Cimetière · Batiments

• La réalisation du projet dans cette zone est conditionnée par la préservation des vestiges et par la mise en place de mesures compensatoires, qui pourront être multiples ; des fouilles complémentaires totales, ou localisées, des fondations hors-sol, ou un évitement de la zone critique.

Des découvertes qualifiées de rarissimes par le Service Régional Archéologique!

Ces informations sont décisives pour dimensionner les structures sur lesquelles reposent les panneaux solaires, et donc pour préparer la construction du projet.

LES TESTS GÉOTECHNIQUES

Les études géotechniques permettent de caractériser le sol suivant plusieurs critères, et ainsi fournir des données clefs pour le dimensionnement des structures photovoltaïques et de leurs ancrages.

Dans un premier temps, en août 2025, une équipe de géotechniciens est venue sur site pour évaluer les propriétés du sol, notamment sa portance ou encore sa corrosivité.

Puis, fin janvier 2026, d'autres équipes ont réalisé des tests de battages et d'arrachements de pieux, pour déterminer les forces maximales auxquelles ils peuvent résister selon plusieurs techniques de fondations.

OÙ EN SOMMES-NOUS ?

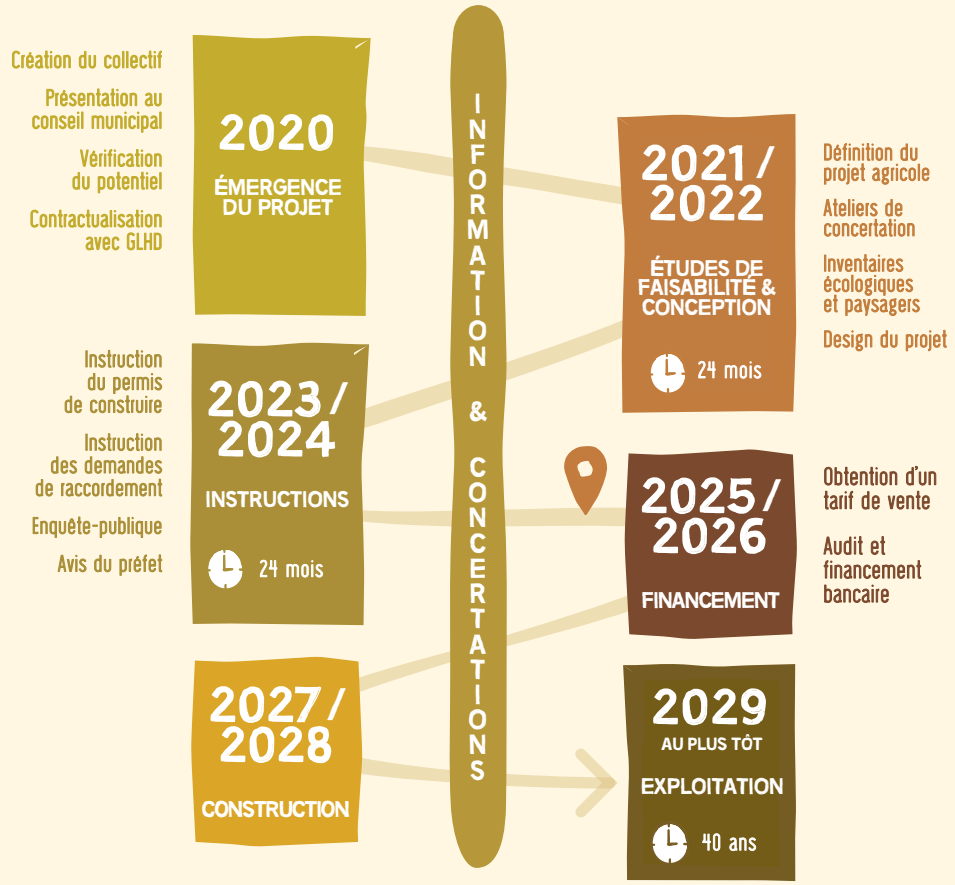

Suite à l'obtention des permis de construire, GLHD a émis des demandes de raccordement au réseau électrique auprès du gestionnaire de réseau. Le contexte local de raccordement implique d'attendre la mise en service d'un transformateur de puissance à une quinzaine de kilomètres du projet (à Moulins-en-Tonnerrois). Ceci engendre une mise à disposition du raccordement à l'horizon 2029, et donc un début d'exploitation de la ferme agrivoltaïque en 2029 au plus tôt.

Par ailleurs, le contexte des découvertes archéologiques nous engage à travailler avec le Service Régional Archéologique aux mesures protectrices susceptibles de permettre l'implantation du projet sans risquer d'endommager le sous-sol et les découvertes. Il est possible que sur certaines zones critiques, l'évitement soit étudié.

CHIFFRES CLÉS

Les projets agricoles peuvent évoluer d'ici la réalisation du projet et pendant les 40 ans d'exploitations. Nul doute qu'ils évolueront. L'important étant toujours de maintenir une activité agricole dite significative au sein des deux îlots.

11 agriculteurs impliqués

72 hectares de projet

2 ilots agrivoltaïques

60 MWc de puissance installée estimée

PROJET AGRICOLE

Légumineuses & fourrages

Cultures céréalières

Production ovine

Arbres truffiers

Farming Simulator © 2023 GIANTS Software GmbH. All rights reserved © GLHD/YZAR

GLHD a travaillé avec le jeu farming simulator pour y ajouter une extension agrivoltaïque et ainsi permettre de se projeter dans une exploitation.

QUI SOMMES-NOUS ?

GREEN LIGHTHOUSE DÉVELOPPEMENT

est une société française spécialisée dans le développement de projets agrivoltaïques produisant de l'électricité hors soutien public, c'est-à-dire sans aucun complément de rémunération sur la vente de l'électricité produite. Conscient des défis auxquels fait face l'agriculture aujourd'hui, GLHD développe l'agrivoltaïsme pour accompagner les agriculteurs et les territoires vers une transition durable.

GLHD Cultivateur d'énergie

LE COLLECTIF DE L'ASSOCIATION AGRIVOLTAÏQUE DE GRIMAULT

regroupe 11 agriculteurs (6 exploitations agricoles) de Noyers et de Grimault. Déjà habitués à travailler ensemble, ils se rejoignent désormais autour de ce projet collectif et innovant.

ASSOCIATION AGRIVOLTAÏQUE DE GRIMAULT